



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Présentiel

MODE DE PARTICIPATION
**Institut Louis Bachelier
Paris - 75002
Palais Brongniart 28,
Place de la Bourse**

DATE
15/09/2020

LIEU
**Palais Brongniart 28,
Place de la Bourse
Paris 75002**

PARTICIPATION
250 €

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Atelier

Contentieux de la conformité : les procédures de sanctions

COMPLET

Le secteur de la finance est de plus en plus impacté par la conformité et la régulation. Qu'elles soient d'origine française ou étrangère, avec des éléments d'application extraterritoriale ou non, les réglementations liées peuvent avoir des répercussions importantes en cas de non-application, en termes financiers et extra financier.

Corruption et trafic d'influence, blanchiment d'argent et financement du terrorisme, abus de marchés, défauts de conformité sont autant de pratiques illicites donnant lieu à des contentieux nourris auprès des régulateurs, des juridictions administratives, civiles et pénales. Elles soulignent l'importance de la mise en place de dispositifs de prévention au sein des institutions financières et des entreprises notamment dans le cadre de la Loi Sapin II.

Ces contentieux font d'ailleurs l'objet de condamnations régulières devant les tribunaux et les commissions des sanctions. Parallèlement, on assiste ces dernières années à un essor des pratiques de transaction, illustrées par les accords de composition administrative et la convention judiciaire d'intérêt public.

Lauriane Bonnet de l'AMF présentera les procédures répressives devant l'AMF et l'ACPR puis David Masson et Thibault Jezequel du cabinet Racine aborderont les procédures de contrôle et de sanction de l'Agence française anticorruption. Julia Minkowski du cabinet Temime analysera la poursuite des infractions de droit pénal financier depuis la loi Sapin II et Blandine Cantrel de BNP Paribas évoquera la pratique du contentieux réglementaire d'un établissement financier dans un contexte international, qui interroge les fondements du droit de la défense.

Public visé :

- Banques, assurances, sociétés de gestion, entreprises
- Directions juridique,, conformité, risques, contrôle interne
- Avocats et sociétés de conseil

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir le contentieux de la conformité
- Identifier les procédures de sanctions
- Bénéficier du regard croisé du régulateur AMF, avocats, banque

COMPÉTENCES VISÉES

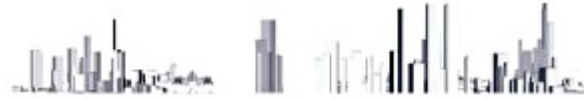
- Conformité
- Procédures de sanctions

PRÉREQUIS

Aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Livret d'accueil
- Supports de présentation
- Echanges avec la salle et les intervenants



PROGRAMME

8h30 **Introduction**

8h45 **Les procédures répressives devant l'AMF et l'ACPR**

Intervenants: Lauriane BONNET (AMF)

9h15 **La poursuite des infractions de droit pénal financier depuis la loi Sapin II**

Intervenants: Julia MINKOWSKI (Temime)

9h45 **Les procédures de contrôles et de sanction de l'AFA**

Intervenants: Thibault JÉZÉQUEL (Racine) / David MASSON (Racine)

10h15 **Le point de vue d'un établissement financier : la pratique du contentieux réglementaire dans un contexte international et son impact sur les fondements du droit de la défense**

Intervenants: Blandine CANTREL (BNP Paribas)

10h45 **Conclusion**

11h00 **Questions / Réponses / Echanges avec la salle**
